

PROCÈS-VERBAL

De la séance extraordinaire du conseil municipal
du 29 février 2016

À l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de Maddington, tenue au site touristique de Maddington Falls, le 29 février 2016 à 17h.

Étaient présents :

Monsieur Ghislain Brûlé, maire

Messieurs les conseillers, Patrice Morin, Gaétan Légaré, Bernard Philipps et André Rheault,

Madame la conseillère Diane Mercier.

Était absent Monsieur, Alain Hamel,

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Ghislain Brûlé.

Assiste également Madame Lucie Massé Directrice générale.

032-02-16

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Diane Mercier, appuyé par Gaétan Légaré et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour avec mention fermée.

033-02-16

AUTORISATION DE VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES – TRANSMISSION DE LA LISTE DES PROPRIÉTÉS À LA MRC D'ARTHABASKA

CONSIDÉRANT QUE la transmission d'un dernier avis, par courrier recommandé, aux propriétaires ayant des taxes dut pour les années antérieures à 2016 ;

CONSIDÉRANT QUE la procédure prescrite par la loi, pour procéder à la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes, exige du conseil municipal une résolution autorisant la vente par la MRC d'Arthabaska en indiquant les renseignements suivants ;

- les noms et qualités de toutes les personnes endettées pour les taxes municipales ou scolaires ;
- la désignation de tout immeuble assujetti au paiement des taxes municipales ou scolaires ;
- la somme totale des taxes qui affectent ces immeubles, pour des fins municipales ou scolaires;

ATTENDU QUE des propriétaires sont touchés par cette procédure, à savoir :

Nom du propriétaire	Adresse	# lot et cadastre	Taxes municipales	Taxes scolaires
Richard Fortin	14 1 ^e ave	441420	585.88	688.85
Marc Létourneau	86 rte 261	408-p	561.69	119.70
Frederic Nault	195 rte 261	409-4	2961.57	621.04
Nadia et Nancy	320 3 ^e rue	408-p	885.82	201.15

Pruneau				
---------	--	--	--	--

Il est proposé par André Rheault, appuyé par Patrice Morin et résolu unanimement ;

Que le Conseil municipal de la Maddington Falls autorise la vente pour défaut de paiement de taxes pour les propriétés ci-dessus mentionnées et que les dossiers soient transmis à la MRC d'Arthabaska.

034-02-16 **REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES À LA MRC D'ARTHABASKA**

Il est proposé par Bernard Philipps, appuyé par André Rheault et résolu unanimement que le Conseil municipal de la municipalité de Maddington Falls désigne Lucie Massé à agir comme représentant de la municipalité pour enchérir sur les immeubles ci-dessus mentionnés lors de la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes qui aura lieu le 9 juin 2016.

035-02-16 **PARTICIPATION À LA COURSE DES VOISINS.**

CONSIDÉRANT QUE la Course des Voisins est un évènement rassembleur, qui motive les citoyens à bouger et prendre soin de leur santé ;

CONSIDÉRANT QUE l'évènement à lieu le 4 juin 2016 ;

Il est proposé par Monsieur Gaétan Légaré appuyé par Diane Mercier et résolu unanimement qu'il y aura participation à la Course des Voisins.

036-02-16 **LETTRE POUR DEMANDE INCESSANTE DE LA PART D'UNE CITOYENNE.**

CONSIDÉRANT QU' il y a abus de demande d'accès à l'information de la part d'une citoyenne ;

Il est proposé par Madame Diane Mercier appuyé par Monsieur Gaétan Légaré et résolu unanimement qu'une lettre recommandée soit acheminée à Madame la Citoyenne mentionnant l'article de loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

037-02-16 **ÉVALUATION DU TERRAIN DE LA MUNICIPALITÉ LE LONG DE LA RIVIÈRE BÉCANCOUR.**

CONSIDÉRANT QU' une réévaluation du terrain le long de la rivière Bécancour; est nécessaire;

Il est proposé par Monsieur Gaétan Légaré appuyé par Monsieur André Rheault et résolu unanimement de procéder à l'évaluation du terrain par la firme d'évaluation Dugré & Associés.

038-0216

PACTE RURAL

CONSIDÉRANT QUE le Pacte Rural accorde son appui au projet de piste piétonnière ;

Il est proposé par Monsieur Patrice Morin appuyé par Madame Diane Mercier et résolu unanimement de proposer le projet de piste piétonnière au Pacte Rural.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

Levée de l'assemblée sur proposition de Monsieur André Rheault à 17h51

SIGNÉ :

Monsieur Ghislain Brûlé, maire

SIGNÉ :

Madame Lucie Massé, directrice générale et secrétaire-trésorier